

XIV<sup>e</sup> Année de La Sentinelle.

V. VALLOTON  
administrateur  
RUE DE LA SERRE, 35 a  
CHAUX-DE-FONDS

Abonnements :  
SUISSE  
Un an . . . Fr. 5. —  
Six mois . . . » 2.50  
Trois mois . . . » 1.25  
Un mois . . . » 0.45  
Etranger, le port en sus.

# La Sentinelle

## ET

### LE COURRIER JURASSIEN

#### RÉUNIS

Journal économique et social — Organe du parti ouvrier suisse  
PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

VIII<sup>e</sup> Année du Courrier Jurassien.

C. NAINE  
rédauteur  
RUE DE LA SERRE, 35 a  
CHAUX-DE-FONDS

Annonces :  
10 cent. la ligne ou son espace  
Offres et demandes d'emploi  
gratuites pour tous les abonnés  
LES PETITES ANNONCES  
au-dessous de 6 lignes  
75 cent. pour trois insertions.

L'effort continu de tous les camarades peut seul procurer à la Presse socialiste la place qu'elle doit occuper pour le triomphe de la cause du faible.

**L'Administration de LA SENTINELLE informe ses abonnés et le public en général qu'elle n'a rien de commun avec l'Association La Sentinelle, actuellement en faillite.**  
Le journal LA SENTINELLE est la propriété de La société d'Edition et de propagande socialiste inscrite au registre du commerce, qui l'a rachetée en avril 1902 de la société actuellement en faillite.

**Adresses utiles**

- S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40**  
Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin. Devis gratuit sur demande.
- CERCLE OUVRIER, Serre, 35 a**  
Ancienne Synagogue. Consommations de premier choix. Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. Téléphone.
- JEAN WEBER, Rue Fritz Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds.** — Dées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoines, gros et détail.
- AMEUBLEMENT & TAPISSERIE, Ch. Frey, Industrie, 2.** Choix immense de meubles garantis. Spécialité de lits complets de toute confiance.
- AU GAGNE-PETIT, Lainages, Soieries, E. Meyer & Cie., Rue du Stand, 6, Corsets français, prix de fabrique. — Blancs.**
- WILLE-NOTZ, Dées coloniales, Vins et Spiritueux, Farines, Avoines, Merceries, Laines et Cotons.**
- JULES VERTHIER, Rue Neuve, 10**  
Grand choix de Chapellerie en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.
- MAGASIN DU PRINTEMPS, J. Matile, Atelier spécial pour vêtements sur mesure. Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants. Rue Léopold-Robert, 40, CHAUX-DE-FONDS**
- BRASSERIE DE LA COMÈTE, Ulrich Frères. — Bière, façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles.**
- PHARMACIE CENTRALE, Charles Béguin, Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds.** Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales. — Articles de pansements.
- MOKA DES FAMILLES, Demandez à vos épiciers la Chicorée Moka des familles, la seule garantie pure racine de chicorée. E. Nicolet & Cie., Fabricants, Genève.**

**20 % LIQUIDATION 20 %**  
Hutmacher-Schaleh. Tableaux, Glaces, Encadrements, Papeterie, Maroquinerie, Articles fantaisie.  
**LIQUIDATION** de tous les meubles et four- nitures de l'ameublement  
E. Hartmann, Balance, 14.  
**GRAND BAZAR** Spécialité d'articles mortuaires en tous genres  
Spécialité d'articles mortuaires en t. genres. **DU PANIER-FLEURI**

**Article additionnel**  
au Code pénal fédéral, contre lesquels le parti socialiste a lancé le referendum.

ART. 48 bis : Sera puni de l'emprisonnement celui qui aura incité ou entraîné des citoyens au service militaire à commettre des violations de leurs devoirs de service constituant des crimes ou délits dont les tribunaux militaires ont à connaître.  
La tentative de ce délit est passible de la même peine.  
On peut signer et se procurer des listes à faire signer au Cercle ouvrier, rue de la Serre 35a. Tous les citoyens sont priés de se hâter, nous n'avons plus qu'un mois pour la cueillette.

**Le tarif des douanes et les ouvriers horlogers**

La presse favorable au tarif de famine que nous ont façonné nos conseillers nationaux répand à profusion des articles dans la partie horlogère de la Suisse pour inviter les ouvriers horlogers à voter le tarif des douanes tel qu'il a été arrêté par les Chambres en leur prédisant la ruine de l'horlogerie dans le pays.  
Répondant au *Bund*, notre dévoué camarade Hof, rédacteur, s'exprime en ces termes :  
Nous nous demandons de quelle façon l'industrie horlogère devrait supporter un renchérissement de la vie, elle qui a fort à lutter contre la production américaine.  
Jusqu'à présent, on a toujours prétendu que les conditions économiques les meilleures marché sont les meilleurs garants de pouvoir soutenir la lutte avec la concurrence.  
Et aujourd'hui, on ne vient pas nous dire directement le contraire, mais on nous dit que l'industrie horlogère, c'est-à-dire les fabricants et les ouvriers, peuvent supporter un renchérissement de la vie, qui vaut encore mieux que la fermeture du marché allemand, qui se mettrait alors producteur de montres lui-même. Que l'Allemagne favorise la fabrication de la montre chez soi, c'est là, la vieille chanson. Avec les moyens de communications, développement techni-

que, etc., d'aujourd'hui, il ne sera plus possible, à n'importe quel pays, de conserver le monopole d'une industrie.  
Le principal facteur dans la lutte pour l'existence sera toujours de faire bien et bon marché. La population qui est en mesure de répondre à cette formule, maintiendra son industrie.  
D'autre part, avec les évolutions industrielles et les besoins du ménage des divers Etats, les petits Etats auront toujours une plus grande difficulté de lutter contre les grands. Si les Etats avec lesquels nous tous faisons le plus de commerce, tiennent à égorger la petite Suisse, est-ce que le peuple ouvrier devrait payer constamment la casse ? Non, Messieurs du capital.  
Enfin, nous lisons dans les quotidiens qu'une véritable exode de fabricants d'horlogerie se prépare pour s'établir à la frontière allemande suisse, soit en Alsace, soit en Bade, et cela en vue de l'augmentation du tarif douanier allemand sur l'horlogerie. Cette exode ne peut effrayer les ouvriers. La camelotte que font les maisons qui ont l'intention de s'établir ailleurs, ne font pas concurrence à la bonne horlogerie et les salaires qu'ils se proposent de payer, ne peuvent envier l'ouvrier suisse.  
D'autre part, le mouvement ouvrier allemand ne dort pas plus qu'en Suisse, et si ces fabricants exploités se croient à l'abri, en Allemagne, des syndicats ouvriers, ils se trompent !  
En somme, les ouvriers horlogers n'ont aucun intérêt de lutter pour le tarif douanier, qui renchérit les conditions de la vie.

Les partisans du tarif douanier mobilisent. Pour chaque district, ils ont nommé un comité d'action. Pour aujourd'hui, nous voulons clouer au pilori les « amis » du Peuple et les « amis des ouvriers » qui se font fort pour renchérit la vie à l'ouvrier. Voici leurs noms :

1. Choquard, conseiller national ; propriétaire de brasserie, Porrentruy.
  2. Diem, A., Bienne.
  3. Fleury, député, Delémont.
  4. Jacoby, fabricant, Bienne.
  5. Jorédi-Kocher, négociant et député, Bienne.
  6. Locher, préfet, Courtelary.
  7. Meyer, géomètre, Delémont.
  8. Rossel, Virgile, conseiller national, Berne.
  9. Rossel, A., professeur, Soleure.
  10. Stauffer, député, Corgémont.
  11. Will, colonel, Nidau.
  12. Wirtler, millionnaire et conseiller national, Berne.
- Nous recommandons à tous les ouvriers de retenir ces noms et d'en faire bon emploi quand l'occasion se présentera.

**Le militarisme à l'école**

Un homme qui a bien mérité de l'humanité, c'est cet inspecteur scolaire français qui vient d'enjoindre aux instituteurs de son département de faire disparaître des murs d'école toute scène de guerre et de violence de quel genre que ce soit. Il fait remarquer à ses subordonnés qu'il est parfaitement inutile de vouloir enseigner aux enfants le respect du droit et de la justice, tant qu'ils ont sous les yeux des tableaux glorifiant la force et la violence.  
Nous prenons volontiers les français pour des chauvins et cependant dans ce domaine nous sommes pires qu'eux et il s'écoulera encore du temps chez nous avant que nos inspecteurs scolaires quittent leurs mesquines polémiques pour s'occuper un peu de la façon immorale dont l'histoire est enseignée dans nos écoles tant par les manuels, les gravures, que l'enseignement oral.  
Bien que cet enseignement, depuis que nous allions à l'école se soit légèrement transformé dans un sens plus scientifique, au point de vue moral il est resté le même, c'est toujours la glorification de la force et de la violence et des hommes qui l'ont exercée.  
Sans doute ce serait trop demander de notre chef du département de l'instruction publique que de mettre au programme des conférences du corps enseignant, l'antimilitarisme à l'école, mais nous comptons sur une bonne partie du corps enseignant lui-même pour accomplir cette tâche éminemment morale.  
Nos instituteurs, pour la plupart, sont franchement progressistes et la preuve en est dans le nombre d'adhérents que nous avons parmi eux. Nous avons confiance en eux pour stigmatiser la guerre dans l'âme de nos enfants, il le faut, la paix pour toujours et l'affranchissement économique des prolétaires dépend de la semence que nous jetons maintenant dans les jeunes cerveaux.

**II. Les Bastilles modernes**

Passons aux cas concrets :  
Monsieur Harnisch habitait Couvet et s'était fait recevoir de la loge maçonnique de la contrée. Après quelques tiraillements avec nos tribunaux et paraît-il quelques menaces peu importantes, M. Harnisch fut interné cinq ans à Préfargier, sans tambour ni trompette.  
M. Calame, procureur, avait proposé la remise au Conseil d'Etat, proposition sanctionnée par la Chambre d'accusation alias Tribunal cantonal et, en avant casquette dans une bastille. Une fois sorti, ou mieux, évadé, M. Harnisch recut l'ar-

rété de notre Conseil d'Etat que voici : Nous avons annoncé aux fils Harnisch, il y a plusieurs mois déjà, que leur père pourrait être mis en liberté, s'ils lui procuraient le moyen de quitter le canton (toujours le même refrain, Aut.) et s'ils s'engageaient à exercer sur lui la surveillance recommandée par les aliénistes. Nous subordonnons la libération de Harnisch à son éloignement parce que tout fait prévoir que s'il retournerait à Couvet et s'il demeurait dans le canton, il provoquerait bientôt de nouvelles plaintes (Harnisch étant Neuchâtelois, on ne pouvait l'expulser, aussi voulait-on de lui une expulsion volontaire, Aut.) Comme M. le procureur, nous désirons qu'il prenne l'engagement de ne pas rentrer dans le canton, etc.

(Signé) Comtesse.

Toujours la même chanson, le bout de papier à signer, l'épée de Damoclès, ce que le Dr Pettavel aurait voulu me faire signer, mais qui échoua et il en fut pour ses frais de mise en scène qui l'ont suffisamment ridiculisé dans toute la Suisse.

Passons au canton de Berne. Le nommé Tschumy ayant eu quelques différends avec deux avocats, les nommés Rahm et Kæsermann, se laissa aller à des voies de faits sur Kæsermann. Arrêté peu après, le président Chatelain lui dit : Vous allez être transféré à la Waldau à Berne pour savoir s'il ne vous manque rien dans la tête. Il séjourna huit ans dans différentes bastilles, sur quoi il fut élargi, non pas sans avoir préalablement signé un papier qui mettait évidemment la justice à couvert. (Voir Tschumy, procès inique, Cortébert, Suisse.) Avoir osé frapper un avocat !!

Nous arrivons dans notre inspection des bastilles modernes à l'affaire Nigg, à Bâle, aussi un querelleur, un procèsif d'après les allénistes. Il fut interné de nombreuses années dans un asile d'aliénés, pour avoir riposté avec un rouleau de papier aux insultes d'un directeur de musique de la ville de Bâle.

Dr FAVRE.

## Le Monde Socialiste

**Fin de grève. — Amsterdam.** — Dans la soirée de samedi, deux réunions d'employés de chemins de fer ont eu lieu. Au cours de la seconde de ces réunions on a reçu un télégramme de la Compagnie hollandaise annonçant que cette Compagnie accepte les exigences des employés et qu'elle s'engage à ne pas transporter les marchandises des Compagnies de transport dont le personnel était primitivement en grève. La Compagnie de l'Etat ayant décidé de faire cause commune avec la Compagnie hollandaise, la grève peut être considérée comme terminée.

Les grévistes des chemins de fer se sont réunis dans la nuit et ont voté la reprise du travail pour dimanche matin à 6 heures.

Les trains partent régulièrement depuis dimanche matin à 9 heures; ils ont de petits retards; quant aux trains provenant de l'étranger, ils ont des retards considérables. Dès lundi matin toutefois, le service fut normal.

**Russie.** — 2000 ouvriers de la filature de Nowski ont cessé le travail. Ils réclament une augmentation de salaire. Le comité d'administration a fermé la fabrique jusqu'à nouvel ordre. Les ouvriers sont calmes. Cette grève n'a aucun caractère politique.

**Allemagne.** — Le Dr Gladach, rédac-

teur du journal anarchiste *La nouvelle vie*, a été condamné à 3 mois de prison pour offenses envers les fonctionnaires de la police politique.

**Hollande.** — La ville d'Amsterdam est à peine remise de la courte grève des cheminaux qu'une grève des ouvriers des services publics de la ville est annoncée. Mardi soir, 4000 d'entre eux ont tenu un meeting à la grande Bourse. Ils ont décidé d'envoyer au bourgmestre (maire d'Amsterdam) une liste des revendications des ouvriers en demandant une réponse avant lundi prochain. Si leurs revendications ne sont pas admises, la question de la grève générale sera discutée dans une nouvelle réunion.

— Le montant total des revendications des ouvriers des services de la ville d'Amsterdam s'élève à 700,000 florins. Tous les services de la ville participent au mouvement. Le conseil municipal a tenu mercredi une séance extraordinaire dans laquelle il a voté une résolution déclarant qu'il était prêt à examiner immédiatement la situation qui est considérée comme très grave.

**Belgique.** — Une grève qui menace de s'étendre a éclaté dans la verrerie de l'Etoile à Marchiennes. Les souffleurs de verre et les étendeurs ont cessé subitement le travail.

Les patrons avaient déclaré, il y a trois semaines, qu'à partir du 1<sup>er</sup> février, la stagnation des affaires les obligeait à réduire les salaires de 20 0/0. Les ouvriers ont refusé de consentir à cette diminution.

Pour le même motif, les verriers de l'usine Fourcaud, à Damprémy, ont également cessé le travail.

**Durée du travail diminuée et production égale.** — Le propriétaire de la verrerie à Gersheim déclare que ses ouvriers produisent en 8 heures autant qu'en 11 heures.

— Un fabricant de machines à Hunderland déclare de même qu'il a constaté que ses ouvriers produisent, depuis l'introduction de la journée de 8 heures, davantage qu'auparavant.

— Un fabricant de corsets à Stuttgart écrit : Nous trouvons que les ouvriers produisent en 10, resp. 9 heures, davantage qu'avec une durée de travail plus longue.

— Le fabricant Dollfus, à Mulhouse, constate par la réduction de la journée de travail de 12 à 11 heures, une augmentation de 5 pour 100 de la production.

— En Australie, la journée de 8 heures fut introduite successivement dans 60 métiers et aucun des patrons n'a failli.

Les nations qui payent les meilleurs salaires et en travaillant avec une durée relativement courte, sont les concurrents les plus redoutables.

## Chronique Neuchâteloise

**Les essouffés!** — Sous le titre « Surmenage électoral », le *National* du 8 courant estime que les citoyens se plaignent à juste titre des nombreux appels aux urnes qui retentissent cette année à leurs oreilles: tarifs douaniers, élections communales, loi du bâillon, etc., etc.

L'année est chargée, il est vrai. Mais à qui la faute? N'est-ce pas la majorité radicale des Chambres fédérales qui élabore des lois à l'assaut desquelles le Peuple doit marcher continuellement pour se défendre. Oui, uniquement pour se défendre; avec tout ce surmenage nous ne réussirons pas même à faire un pas en avant, tout aux plus ne reculerons-nous pas.

Que serait-ce s'il s'agissait d'accomplir des progrès; d'avancer au lieu de conserver simplement les positions acquises? Le Peuple devrait, pour le coup, sortir de sa torpeur et nos confrères du *National* perdraient complètement haleine. Ce serait tout à fait amusant, quelque chose comme un pas de charge de ces bons troupiers de la landwehr ou du landsturm à la face apoplectique et au ventre qui fait éclater le ceinturon.

Mais ce serait un jeu cruel aussi, n'est-il pas dit quelque part qu'il ne faut pas se moquer des vieux. C. N.

**Le Locle, le 5 février 1903.** — Je vous ai déjà dit quelque chose de l'envoi au tir cantonal de Fleurier de cinq messieurs que l'on avait affublés malgré leurs moustaches naissantes et le livret de service militaire en leur possession, du nom de cadets du Locle.

Il s'agissait tout bonnement de repolir un peu notre pauvre embryon des gloires militaires à venir, le corps des cadets, qui va, s'effondrant d'année en année.

Cette affaire est venue la semaine passée en discussion au Conseil général de la commune. Un de nos honorables (Je gagerais que c'est un de ces gueux de socialistes) a désiré savoir si l'autorité communale avait été mise au courant du petit truc, tout militaire, imaginé pour illustrer ce que nos écoles ont de moindre: les cadets.

La réponse ne paraît pas avoir été plus convaincante que le procès-verbal officiel n'a été objectif, car voici la *Feuille d'avis des Montagnes* qui s'en mêle. On peut y lire ce soir :

« A propos des cadets. — On nous écrit :

L'auteur du compte-rendu officiel de la dernière séance du Conseil général aura sans doute mal compris ou incomplètement résumé la discussion qui a eu lieu à propos des cadets.

Il s'agissait, cela ressort d'ailleurs d'une correspondance adressée du Locle au *National suisse*, non pas seulement d'une question de débours, mais de savoir si l'autorité communale avait été mise au courant de l'envoi au tir cantonal de Fleurier et sous le nom de *Cadets du Locle*, d'un contingent de citoyens tireurs qui ne sont pas des cadets.

On sait que le corps des cadets est une institution scolaire de laquelle l'autorité peut, en vertu de la loi, obliger nos enfants à faire partie; la question posée ne nous paraît donc pas indifférente au point de vue éducatif et pédagogique. »

X.

Intéressante, n'est-ce pas, la psychologie militaire. TRIMEUR.

## Le Monde Bourgeois

Le Club alpin de Neuchâtel a eu son banquet l'autre jour; du compte rendu d'un de nos confrères je découpe le passage suivant :

« A noter, au cours dudit, le magistral toast à la patrie de M. Alex. Perrochet, professeur, lequel n'a pas craint de flageller d'une voix vibrante le grand danger actuel qui se nomme: l'internationalisme, le cosmopolitisme. »

Quel courage, M. Perrochet! après une bonne bafre, la coupe de champagne en main, l'œil allumé, le geste immense, je vous vois flétrir l'internationalisme dangereux en effet pour beaucoup.

Dangereux pour les capitalistes, qui en face d'une organisation internationale des travailleurs, voient leurs privilèges menacés.

Dangereux pour les officiers qui, si cela continue, seront mis en disponibilité par suppression d'emploi.

Dangereux pour les faux hommes de science cumulards et patriotards que nous remplacerons s'il le faut par des étrangers, si ceux-ci nous paraissent plus compétents pour enseigner aux jeunes générations la vraie science qui doit amener les hommes à une vraie fraternité.

Oui, M. le professeur, l'internationalisme est dangereux pour tous ceux qui jouissent de privilèges parce que le jour où les prolétaires de tous les pays comprendront que l'ennemi pour eux n'est pas au-delà d'une ligne artificielle appelée frontière, mais qu'il est au-delà de la ligne qui sépare ceux qui produisent de ceux qui jouissent du travail des autres; ce jour-là, il en sera fait de tous les privilèges. PILULE.

## Les Trusts

Le Sénat américain a inauguré l'action législative contre les trusts en adoptant, avant-hier, à l'unanimité, un bill interdisant les réductions de tarifs et autres faveurs accordées par les compagnies de chemins de fer à des corporations ou à des particuliers. Des pénalités seront infligées aux compagnies délinquantes et aux bénéficiaires de ces privilèges.

Un autre bill est en instance par lequel les trusts devront donner une certaine publicité à l'état de leurs ressources, à la marche et à la nature de leurs opérations.

Pour le moment, le président Roosevelt et les leaders républicains du Congrès borneraient leur action contre les trusts afin de ne pas troubler les affaires.

Il est plus que probable que ces nouvelles mesures législatives ne seront pas plus efficaces que les précédentes, le gouvernement étant dans la dépendance des capitalistes.

## Chronique Locale

### Compte-rendu de la Société de couture L'OUVRIÈRE

sur son activité pendant l'année 1903

#### RECETTES

Solde en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1902	fr. 89.77
Produits des cotisations et dons divers	365.64
Total des recettes,	fr. 455.41

#### DÉPENSES

Pour pain, pommes-de-terre, épicerie, laine, étoffe	fr. 355.07
Solde en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1903	100.34
Total des dépenses	fr. 455.41

### Caisse du droit de l'Orphelin gérée par la société de couture L'OUVRIÈRE

#### RECETTES

Solde en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1902	fr. 1198.39
Dons divers	148.65
Total des recettes,	fr. 1347.04

#### DÉPENSES

Pour achat d'étoffe, laine, chaus-sures, coiffures de deuil	fr. 132.44
Solde en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1903	1214.60
Total des dépenses	fr. 1347.04

La Société a pour but de venir en aide à toute famille tombée dans le besoin. Elle se réunit une fois par semaine pour la confection d'objets tel que tabliers, jupons, chemises, tricots, bas. — 178 objets ont été confectionnés pendant l'année, dont une partie a été distribuée à Noël à 78 enfants.

La société vient également en aide aux orphelins. Elle leur confectionne des vêtements de deuil, et possède à cet effet un fonds spécial: *Le droit de l'Orphelin*.

Aussi ne pouvons-nous assez remercier toutes les personnes et les sociétés qui ont contribué par leur générosité à soulager bien des misères.

Les dons en espèces et en natures sont toujours reçus avec reconnaissance chez: Mmes M. Monnier, présidente, Numa



Droz 124 ; M. Schelling, vice-présidente, Paix 77 ; R. Corlet, caissière de l'ouvrière, Progrès 93 ; E. Daun, caissière du Droit de l'Orphelin, Numa Droz 16 ; Ed. Huguenin, secrétaire, Serre 38.

### Correspondances

Monsieur le Rédacteur,

Le Comité soussigné vous demande de bien vouloir publier dans votre journal les lignes suivantes au sujet de l'article 48 bis du Code pénal fédéral, nouvellement adopté par les Chambres.

Cet article est conçu dans les termes suivants :

Sera puni de l'emprisonnement celui qui aura incité ou entraîné des citoyens au service militaire à commettre des violations de leurs devoirs de service constituant des crimes ou délits dont les tribunaux militaires ont à connaître. — La tentative de ce délit est passible de la même peine.

La majorité des membres de notre association, préoccupée des intérêts de la cause pacifique et de celle de la liberté de conscience, regrette que l'article 48 bis ait été voté par l'Assemblée fédérale et désire qu'il soit soumis au referendum.

Aussi longtemps qu'on n'aura pas dit exactement où commence le délit d'incitation, l'article 48 bis aura pour les pacifistes les plus avancés la signification d'un « silence dans les rangs » contre lequel ils protestent. Pour ceux-là, en effet, l'armée n'est pas l'arche sacrée, le galon n'est pas un signe de supériorité essentielle, ni la discipline militaire un principe moral fondamental. Ce sont là, pour eux, choses accidentelles, destinées à se modifier radicalement et qu'il faut travailler à modifier. Pourront-ils dire cela sans danger quand le succès de la propagande pour la paix l'exigera ?

L'article 48 bis atteint le principe de la liberté de conscience. On n'empêchera jamais, en effet, certains chrétiens — et d'autres citoyens — de placer leur conscience qui leur dit : « Sois indulgent, patient, souffre le mal plutôt que de le faire » au-dessus des intérêts matériels ou au-dessous des intérêts immédiats de leur patrie politique. Ces hommes réclament la liberté de parler et d'agir en conformité avec leurs idées religieuses — ou autres. — Les autorités militaires sont armées pour réprimer

## LES LOGEMENTS OUVRIERS à bon marché

A LA CHAUX-DE-FONDS

Suite

Cette prospérité factice ne doit pas être acquise au prix du malaise de la plus grande partie de la population. Plus le prix des loyers augmente, plus aussi le revenu de l'impôt locatif augmente. Evidemment, l'abaissement du prix des loyers aura pour conséquence la diminution du revenu de cet impôt dans la proportion de 5 pour 100.

Ainsi, en supposant que la valeur totale des loyers dans notre ville représente actuellement un chiffre de quatre millions de francs par an, qui arrivait à être réduit de 500,000 francs, le revenu de l'impôt locatif serait diminué de 25,000 francs.

Il serait probablement facile de balancer ces 25,000 francs par quelques économies, puisque sur un seul poste du budget, celui des écoles professionnelles, il y a eu l'année dernière une augmentation de dépenses de 31,000 francs sur l'année précédente.

Nous pensons qu'il n'est pas beaucoup besoin de raisonnements pour conclure, sur cette question, que si la commune

La brochure : Les logements ouvriers à bon marché, est en vente au bureau de "LA SENTINELLE",

les actes d'indiscipline ou d'insubordination. Cela doit suffire pour conserver à l'armée la force dont elle a besoin pour le moment. Pas n'est besoin de restreindre le droit de pensée, de propagande, de critique. On ne peut tolérer que soient poursuivis ceux qui simplement affirment et s'efforcent de répandre leur foi. C'est cependant ce qui arrivera sans doute car qui dira où commence l'incitation et où finit l'exposé théorique d'une opinion.

Le vote de l'article 48 bis nous paraît constituer une grave erreur. Pour s'en convaincre, il suffit d'en considérer les conséquences. Si on veut être logique, ne faudra-t-il pas en venir à interdire aux ouvrages de Tolstoï l'entrée en Suisse ? On y lit, entre autres choses plus fortes, celle-ci : « Si tu désires réellement agir selon la volonté de Dieu, tu n'as qu'un moyen : ne pas assumer la fonction honteuse et impie du soldat et être prêt à supporter toutes les souffrances qui résulteront de ce refus. »

Le Comité du G. P. de l'Union chrétienne.

**Les abonnés à LA SENTINELLE soit ceux servis par les porteurs ainsi que ceux servis par la poste sont priés de bien vouloir signaler à l'Administration toute irrégularité dans l'envoi du journal.**

### Chroniques Jurassiennes

Porrentruy. — Dimanche dernier, les comités des différentes organisations, convoqués par l'Union ouvrière, étaient réunis au Café des Allées pour prendre position dans la campagne contre le musellement de la presse.

A l'unanimité, tous les comités ont adhéré à la proposition faite par l'Union ouvrière, soit de déployer toute l'activité nécessaire dans leur société respective pour la cueillette des signatures du deuxième referendum.

Il s'agit à présent que chaque détenteur de listes circule dans son quartier ou son village, sans oublier aucun électeur.

Souvenons-nous qu'il en va de notre liberté.

On peut toujours demander des listes aux adresses suivantes :

MM. Pierre Nicol, député, président de l'Union ouvrière, Charles Gaibrois, président du syndicat des remonteurs, Gustave Péquignez, président du syndicat

pouvait, au prix d'une diminution de revenu de 25,000 francs, diminuer de 500,000 francs la charge des loyers qui pèse d'une manière écrasante, non seulement sur les ouvriers, mais sur les petits patrons, les petits commerçants, les employés de toutes sortes, etc., c'est-à-dire sur l'immense majorité de la population, ce serait son devoir absolu de le faire. Elle contribuerait ainsi dans une large mesure à la prospérité de la communauté, dont elle est le mandataire pour le soin de ses intérêts généraux.

Poser la question à la population de notre ville, c'est la résoudre. Non seulement tous ceux qui souffrent à cause du prix des loyers, hors de proportion avec leurs ressources, et qui ont un intérêt direct dans la solution de la question des logements à bon marché, mais encore tous les hommes de cœur pour lesquels la fraternité humaine, la justice et la charité ne sont pas de vains mots, tous comprendront qu'il est de leur devoir de travailler à apporter un remède énergique et prompt à une situation très pénible, qui va s'aggravant chaque jour.

Comment la commune pourrait construire des maisons avec logements à très bon marché.

Pour atteindre ce but, il faudrait acheter un grand terrain de 25,000 mè-

des boîtiers, Lucien Fuchot, président du syndicat des graveurs, Jacob Roemer, président de l'Arbeiterverein « Eintrach », Albert Morand, président du syndicat des doreurs, Arnold Mettler, président du syndicat des faiseurs de ressorts, ainsi qu'au magasin de musique F.-J. Hublard, et à l'imprimerie Marquis.

Nous apprenons que nos différents syndicats ouvriers réunis, organisent pour dimanche 15 février, à 8 heures du soir, une soirée familière, suivie de bal, à l'Hôtel-de-Ville. On nous assure que les organisateurs feront leur possible pour rendre agréable cette joyeuse agape, où les ouvriers des divers corps de métiers auront une fois de plus l'occasion de fraterniser.

Nous souhaitons à nos vaillantes sociétés ouvrières un plein succès, malgré les temps durs que nous traversons.

L'autre mardi, la société ouvrière catholique, apostolique et romaine de notre ville, approuvée par notre archevêque en gibus, soudoyée par toute l'aristocratie ultramontaine et flanquée de tous les mâles en jupons du pays de Porrentruy, donnait un cours d'études sociales.

En cent, vous ne devineriez pas le sujet à l'ordre du jour ; c'était... c'était... le salaire et ses limites. Ce titre se passe de commentaires.

Nous nous demandons ce qu'en peut leur bouc-émissaire, Ali Froidevaux, un des fondateurs du syndicat des remonteurs, qu'aujourd'hui on a bombardé à la tête de la société ouvrière catholique, apostolique et romaine d'Ajoie. Nous serions curieux de savoir de quelle manière il définit ce sujet : Le salaire et ses limites.

Pauvres nigauds, comme vous êtes entortillés.

### Serrez les rangs !

Ce titre nous est suggéré par un article dû à la plume indépendante et nettement franche de M. Guenin, membre de la Société des employés de Porrentruy.

Dans un vibrant article que publie le Bernische Bureau Zeitung, organe des employés de bureau, M. Guenin décrit à grands traits la situation faite à cette catégorie de travailleurs.

Nous en extrayons les quelques passages suivants :

tres carré au moins, propre à la construction de cinquante maisons, soit une propriété agricole aux Eplatures ou ailleurs. La commune trouverait probablement à acheter à des conditions très favorables, car les projets particuliers de constructions seraient arrêtés instantanément en face de l'initiative communale ; les prix des terrains baisseraient, et la commune recevrait des offres à choix.

Admettons le prix de 50,000 francs pour le terrain du quartier à construire.

Pour la construction, nous avons des renseignements précis, que nous a donné M. G., un constructeur très expérimenté et très honnête homme, tout à fait désintéressé dans la question, puisqu'il n'habite pas La Chaux-de-Fonds.

M. G. a pleinement approuvé le projet de charger cette entreprise la commune qui seule, à son avis, serait en mesure de l'exécuter dans des conditions économiques toute spéciales. Il évalue que la construction simultanée et bien entendue de 50 maisons sur le même plan, procurerait une économie de 15 à 20 pour 100 sur le prix de revient d'une maison seule.

Ainsi, si le plan d'une maison seule revient à 500 francs au bas mot, on économisera 49 fois 500 francs, soit 24,500 francs rien que sur les frais d'architecte.

(A suivre)

« On est obligé d'admettre que la classe des employés est aussi intéressante que celles des ouvriers ou des agriculteurs, car si les Administrations publiques procurent aux fonctionnaires en général de quoi vivre sans inquiétude au point de vue matériel, il n'en est pas de même des employés parmi lesquels un grand nombre ne sont pas à même, à l'âge mûr, d'entretenir une famille avec leurs honoraires. Et il y a de plus cette injustice à leur rendre que lorsqu'ils tombent par hasard dans le besoin, il est rare qu'on doive leur en imputer la faute.

« Mais qui voudrait jamais s'occuper de notre situation ? Même au point de vue politique, on nous considère un peu comme esclaves des idées des fonctionnaires qui ont la direction des bureaux où nous travaillons et il est bien rare qu'on se donne la peine de solliciter nos suffrages. Un exemple entre tous que l'employé de bureau est dans la vie publique une quantité négligeable : La ville que j'habite compte parmi une douzaine de commissions environ 80 membres présidant aux destinées municipales. Combien d'employés de bureau ? Aucun. Employés, défendez vos intérêts !

« Comme conclusion, j'estime avec M. W..., toutefois sans désignation de partis, qu'il est temps de nous rallier à un groupe socialiste quelconque, répondant le mieux à notre but et à nos aspirations, si nous voulons que notre Société acquiert la vitalité dont elle a grandement besoin. »

Nous sommes en parfaite corrélation d'idées avec l'honorable M. Guenin, les travailleurs de la plume, comme ceux de la lime ou de l'enclume, doivent nécessairement s'unir pour défendre leurs intérêts qui sont diamétralement opposés à ceux des employeurs dont ils sont au service.

Dans bien des cas, les employés de bureau, tout comme les petits artisans, devraient sentir le besoin de s'unir à la masse des prolétaires, sans arrière-pensée, et combattre côte-à-côte pour se créer un avenir meilleur.

C'est pourquoi nous leur ouvrons largement notre cercle d'activité, en leur criant : **Serrez les rangs !**

**Un ouvrier sans travail pourrait gagner quelques chose en vendant LA SENTINELLE au numéro. S'adresser à l'Administration.**

### DEMANDES DE PLACES

ON DEMANDE de suite un bon cordonnier. S'adresser chez M. Emile Nicol, à Porrentruy.

EMBOITEUR disposant d'un nouveau genre de mise à l'heure par le pendant (simplifié)-cherche place dans une bonne fabrique ; adresser offres sous initiales E. L' S., poste restante, Chaux-de-Fonds.

UN PIVOTEUR petites pièces ancre demande ouvrage. S'adresser à H. Jeanneret, Bayards.

71-1 — POLISSEUSE et FINISSEUSE boîtes argent cherche occupation à domicile, bon travail. S'adresser au bureau.

Qui sortirait des préparages ECHAPPEMENTS ROSKOPF, par grande série. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser à M. B. Jeanneret, rue du Nord 66.

63-0 — UN JEUNE HOMME de toute confiance demande emploi facile dans n'importe quoi. S'adresser au bureau

### OFFRES DE PLACES

UNE SOMMELIÈRE parlant les deux langues et connaissant le service de femme de chambre, est demandée. S'adresser au Bureau. 80-3

DOMESTIQUE fort et robuste pour service de maison et jardin, est demandé. S'adresser au bureau. 81-3

DOMESTIQUE connaissant bien les soins à donner aux chevaux, est demandé. S'adresser au bureau. 82-3

COCHER capable est demandé à Neuchâtel. S'adresser au bureau 83-3

REMONTEUR-DÉCOTTEUR connaissant à fond l'échappement ancre ligne droite trouverait place de suite. Bonne occasion. Adresser les offres par écrit au bureau de « La Sentinelle ».

SERTISSEUR capable trouverait place de suite. Bonne occasion ; adresser offres par écrit au bureau du journal. 84-3

ON DEMANDE une jeune fille honnête pour s'aider au ménage. S'adresser rue du Nord 129, 2<sup>me</sup> étage à droite.

# Cuisine Populaire

de la  
CHAUX-DE-FONDS

## Assemblée Générale des Actionnaires

le Mardi 17 Février, à 8 1/2 h.  
du soir.

au Bâtiment de la Cuisine populaire

### ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale précédente.
2. Rapports administratif et financier.
3. Rapport des contrôleurs-vérificateurs.
4. Renouvellement partiel du Comité et d'un nouveau membre.
5. Nomination des contrôleurs-vérificateurs.
6. Divers. H-455-C

Les actionnaires sont instamment priés d'y assister, en présentant leurs titres d'actions.

Aux termes des dispositions de l'art. 641 du Code fédéral des obligations, l'inventaire, le bilan, le Compte de profits et pertes et le rapport des contrôleurs sont mis à la disposition des actionnaires chez le caissier, M. H. Riechel.

### ON OFFRE

A vendre une forte glisse. — S'adresser au Magasin de l'Orest, rue du Parc 31.

### CIGARES

200 Vevy courts, p. bleus.	fr. 1.90
200 Rio Grande, paq. de 10	» 2.45
200 Brésiliens	» 2.95
200 Flora-Havanne	» 3.10
200 Edelweiss, très fin	» 3.45
200 Ormond, vér.	» 3.90
125 Brissago, vér.	» 3.20
100 Allemands, pet. m. fins	» 1.90
100 Herzog, à 7	» 2.95
100 Sumatra, à 10	» 4.80
Timbre, monog. en caoutchouc gratis	
Aux revendeurs, à partir de 20 fr.	
5 pour cent de rabais.	H-697-Q
Winiger, dépôt de fabr., Boswil.	

### Fromage gras du Jura

Été 1902

qualité extra. Envoi franco. Chez M. L. Desceudres, aux Ponts-de-Martel.

### BOIS SEC

Briquettes. - Anthracite. - Houilles et cokes divers. - Charbon de bois. - Belles lames de sapin. Livraison prompt et consciencieuse

### CHANTIER PRÊTRE, LOCLE

Dépôt chez M. J. Pissot-Vermot, rue du Pont, LOCLE.



Conditions spéciales aux ouvriers inventeurs

### TABAC A FUMER

doux, agréable, 5 kg. fr. 1.85 et 2.45  
tabac, fin feuillet, 5 kg. fr. 3.60 et 4.20  
tabac surfin 5 kg. fr. 5.20 et 5.80  
Belle pipe gratis. H-696-Q  
Winiger, dépôt de fabr., Boswil

### THÉÂTRE DE CHAUX-DE-FONDS

Jeudi 12 février

Spectacle offert aux dames : Les Ramoneurs, le grand succès du jour. Nota : Une dame accompagnée d'un cavalier ne payera pas. Deux dames ensemble ne payeront qu'une place.

Dimanche 15 février

Clôture : La Voleuse d'enfants, grand drame en 7 tableaux.

Par suite d'un changement d'itinéraire, la tournée Lugne Poë remet son spectacle l'Ennemi du peuple à une époque ultérieure.

## LOTÉRIE

POUR UNE

### Tour d'Eglise à Saint-Imier

Emission de 100,000 billets à 1 FR. = 100,000 FR.  
dont 50,000 FR. en lots.

### Gros Lot: 10,000 Fr.


Une remise avantageuse est faite aux revendeurs. On peut se procurer de ces billets au comptant ou contre remboursement auprès de la Banque Populaire Suisse, à St-Imier et succursales, la Banque cantonale à St-Imier et succursales, la Banque populaire à Bienne, la Caisse de Prévoyance à Bienne et dans les divers dépôts, qui fourniront après le tirage la liste gratuite.

## SAGNE-JUILLARD

HORLOGER-BIJOUTIER

38, Rue Léopold-Robert, 38

Téléphone Maison de confiance fondée en 1889 Téléphone



### BIJOUTERIE

### ALLIANCES 18 K<sup>TS</sup>

### MONTRES

### RÉGULATEURS

### COUCOUS

### RÉVEILS

### PENDULES

### RÉPARATIONS GARANTIE ABSOLUE

### Ulcères aux jambes

### darts, mauvaise haleine

Grâce à votre traitement par correspondance, je suis délivré maintenant des ulcères aux jambes avec inflammation et enflure, dont j'ai beaucoup souffert, ainsi que de darts humides et de mauvaise haleine. J'ai pu reprendre mon travail et ne veux pas tarder plus longtemps à vous remercier sincèrement de toute la peine que vous avez prise pour me guérir. Si jamais je retomberais malade, soyez persuadé que je ne m'adresserai à personne qu'à vous. Langenstein près Dietfurt, Toggenburg, le 9 décembre 1900. Etouard Scheuchzer. La signature d'Etouard Scheuchzer écrite par son ordre par sa fille Louise est attestée par Joseph Rutz, syndic de Bütschwil, Ct. St. Gall, le 9 décembre 1900. Adresse: Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse, 405, Glaris.

## BOUCHERIE CHEVALINE

Rue de la Balance 6 a.

A l'Economie des Ménagères, belle viande de cheval à 40 cent. sans os. — Gendarmes à 10 cent. pièce, ainsi que cervelas et Salanikis. Se recommande, SCHNEIDER-BENOIT.

## Vente en faveur du Temple de l'Abeille

### STAND DES ARMES-REUNIES

Mercredi 25 Février

Jeudi 26 Février

Les dons en nature et en argent peuvent être remis aux membres du Comité dont les noms suivent :

Mmes Paul Borel, Cure 9	Mmes Dessert, Progrès 19	Mmes Kenel-Bourquin, Paix 17.
Marc Borel, Mont-Brillant 2.	Dedie, Nord 75	Kurt, Tuileries 32.
Bech, Place du Marché 8.	Mlle Laure Ducommun, Promenade 5.	Kreutter-Bourquin, Jaquet-Droz 32
Brandt-Juvet, Léopold-Robert 33.	Mmes Famy, Place du Marché 6	Mlle Jeanne Mathy, Serre 41.
Bourquin-Vuille, Nord 75.	Göring, Paix 33.	Mmes Mosimann-Roulet, Montbrillant 7
Brodbeck, Nord 115.	Mlle Grisel, Paix 35.	Mosimann-Soguel, Nord 116.
Mlle Borel-Rössinger, Léop.-Robert 56.	Mme Louis Grosjean, Léop.-Robert 22.	Richard Barbezat, Léop.-Robert 33.
Mmes Buhmann, Léopold-Robert 7.	Mlle Louise Guinand, A.-M.-Piaget 81.	Reguin, Premier-Mars 13.
Crozal, Léopold-Robert 28.	Mmes Gindrat-Nicolet, Nord 81.	Mlles Cécile Robert, Serre 61.
Paul Courvoisier, Mon-Repos.	Gabriel-Muller, Paix 45	Louise Robert, Numa-Proz 9.
Edouard Clerc, Paix 3.	Gallandre, Serre 18.	Mmes Soguel, Montbrillant 7.
Mlle Marie Cart, Nord 5.	Ernest Göring, Nord 111.	Schöpf, Parc 31.
Mmes Doutrebande, Cure 9	Henry, Paix 13.	Selva, Paix 61
Elie Dutrebande, Eplatures.	Humbert-Brandt, Paix 27.	Ummel, Léopold-Robert 30.
Dubois-Pescoux, Paix 31	Hofmann, Serre 73.	

### AU LION

G. Stüssi

Immense choix de

## CHAUSSURES

Qualité & Prix  
avantageusement connus

Place Neuve

N° 10

Maison

Gd. Confiserie Douillot

Demandez dans les Epicerie fines, Magasins de Comestibles, Pharmacie, Confiseries, Boulangeries, Commerces de Thés, etc., les

## THÉS CEYLYNDO

MÉDAILLE D'OR

Vente en gros: CHARLES BELJEAN, Chaux-de-Fonds  
Téléphone. Téléphone.

### Maladies des organes génitaux

Maladies du bas-ventre, contagion, vices secrets et leurs suites, impuissance, pertes séminales, pollutions, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discrétion absolue. Adresse: Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris.

### DEMANDÉ DE SUITE

contre bon payement

### Ouvrier sur ressorts pour Montres de poche

capable et sérieux, d'âge mûr, qui est à même de diriger seul l'atelier. Il doit connaître à fond la fabrication de ressorts pour montres de poche et savoir exactement quelles exigences on peut faire à un bon ressort; il doit également savoir démontrer, au besoin, aux ouvriers, chaque manipulation nécessaire dans la fabrication et connaître assez bien l'allemand. Offres par écrit, avec prétentions et accompagnées de certificats, sont à adresser sous S. M. 4872, à Rodolphe Mosse, Stuttgart. Sa4480

Nouveau! Nouveau!

### Machines à coudre

N'achetez aucune machine à coudre sans avoir visité les nouvelles machines à coudre

### HAID & NEU

cannes centrales, marchant en avant et en arrière.  
La plus haute nouveauté, la dernière perfection.  
Les anciens modèles seront vendues à bas prix, paiement 5 fr. et 10 fr. par mois, à compte ou comptant, garantie sur facture; maison de confiance.  
Se recommande,  
**Henri MATTHEY, 1<sup>er</sup> Mars, N° 6**  
CHAUX-DE-FONDS

Téléphone Téléphone

Les Névralgies, le Rhumatisme, le Torticolis, la Grippe, le Tour des reins, etc., sont rapidement soulagés et guéris par l'emploi de la

### FRICTION SÉBAY

remède domestique dont l'efficacité est prouvée depuis de longues années. Nous conseillons à toute personne souffrant de douleurs d'essayer ce remède qui lui procurera un soulagement immédiat et une guérison assurée. — Envoi franco pour toute la Suisse.

Dépôt général pour la Suisse :

## PHARMACIE CENTRALE

LA CHAUX-DE-FONDS, Rue Léopold-Robert, 16  
Prix du flacon: 1 fr. 50

## IMPRIMERIE ZUCKINELLI, LOCLE

Impressions très soignées en tous genres. — Travaux de luxe. — Illustrations noir et couleurs. — La maison donne gratuitement et par retour du courrier, tous les renseignements, devis, etc., concernant les arts graphiques. — Adm. du Montagnard. — Téléphone.

### Photographie artistique

## HUGO SCHÖNI

94, LÉOPOLD-ROBERT, 94

### Cartes de Visite

depuis fr. 1.75 le cent.

Impr. F. Zuckinelli, au Locle

### TRAVAUX de Bureau

Une personne de 17 à 20 ans est demandée par maison d'épicerie en gros. Plus amples renseignements seront donnés verbalement. — S'adresser au bureau du journal.

Opinions sociales, Anatole France, 2 brochures, fr. 1  
Carnet du soldat, Tolstoï, fr. 0.50  
Le manifeste communiste, Marx et Engels, fr. 1.—  
Commentaire du manifeste communiste, Ch. Adler, fr. 1

**DUVRIERS, si vous voulez du bon bois sec et d'autres combustibles de première qualité, servez-vous chez G. ULLMO FILS, rue des Terreaux 15**